



Syndicat National des Médecins Vasculaires

Paris, le 15 Avril 2020

## LE PETIT MOT DU SYNDICAT N°90

Chers amis médecins vasculaires,

Le nécessaire confinement est prolongé, au moins jusqu'au 11 mai.

Notre activité libérale est très perturbée dans ces temps exceptionnels, presque à l'arrêt.

Certains syndicats, notamment de médecins spécialistes, ont émis des vœux allant dans le sens d'une reprise de l'activité médicale en ville.

Ceci ne doit pas être mal interprété et nous attirons votre attention sur le fait que ces déclarations précisent bien qu'il s'agit d'inciter les patients atteints de maladies chroniques ou de pathologies aiguës à continuer de se soigner. L'épidémie virale n'a pas effacé les autres pathologies et ne doit pas conduire à une deuxième crise sanitaire, celle des patients chroniques en décompensation.

Ainsi notre message n'a pas varié depuis celui du lundi 16 mars et il nous faut continuer activement à recevoir les véritables urgences vasculaires, mais également à surveiller les affections chroniques potentiellement évolutives (anévrismes de l'aorte, sténoses carotidiennes, artériopathies évoluées, contrôles de greffons, patients en hémodialyse, etc...)

Ces patients doivent être reçus avec des précautions majeures, déjà évoquées : pas de croisements dans le cabinet, pas de patients en salle d'attente, masques, désinfection minutieuse des locaux et du matériel, etc...

A l'inverse nous considérons comme non responsable de poursuivre ou de reprendre une activité normale incluant des pathologies mineures et donc des actes qui peuvent manifestement être différés de plusieurs semaines ou mois sans aucun préjudice pour le patient. Pour exemple, l'insuffisance veineuse superficielle, hors troubles trophiques sévères, n'a absolument pas sa place dans la période actuelle de confinement et inciterait les gens à sortir inutilement de chez eux.

Certes nous vivons une période difficile avec des recettes presque inexistantes et des charges qui continuent à courir, mais nous sommes tous à la même enseigne dans la profession et nous devons avoir à l'esprit que nos activités reprendront rapidement lorsque les mesures de confinement seront levées, et que nos problèmes sont mineurs en regard de ceux de certaines branches qui aboutiront à des faillites multiples et des salariés au chômage.

Surtout, le confinement commençant à porter ses fruits et devant être maintenu dans les mêmes conditions, nous n'avons le droit ni de faire courir des risques à nos patients, ni de les exposer à devenir des réservoirs potentiellement contaminants qui pérenniseraient l'épidémie.

Telles sont nos recommandations et nous vous incitons vivement à les respecter.

Nous comptons sur votre sens des responsabilités et vous adressons nos amicales salutations.

**Le Bureau du SNMV**